

## Frais d'inscription

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Intitulé de la formation concernée par le dossier d'inscription : **DE JEPS PLONGEE**

Lieu de la formation : **Dinard et Trébeurden**

Les frais d'inscriptions ne sont pas remboursables (sauf maladie et sur présentation d'un certificat médical)

---

### Inscription en formation et/ou aux tests techniques

Chèque de 30€ pour les frais d'inscription en **formation**

Chèque de 250 € pour les frais d'inscription aux **tests techniques**

Les personnes possédant la qualification de **guide de palanquée ou plongeur de niveau IV (P4)** sont dispensés.

Les **MF1** de plus de 12 mois sont aussi dispensés.

Chèque à l'ordre de « l'Agent Comptable de Sport Bretagne » à envoyer par voie postale à l'adresse suivante accompagné de ce document :

Sport Bretagne  
Service Formation  
24 rue des Marettes - BP 90243  
35802 DINARD cedex)

---